



Leila Schneps

De l'usage des mathématiques dans le domaine de la justice à Alexandre Grothendieck, ou inversement

- SPOTIFY
- ITUNES
- GOOGLE PODCASTS
- DEEZER



Leila Schneps
©WIKIPEDIA / NATACHA

COLMEZ

Une personnalité haute en couleur : voilà ce qui vient tout d'abord à l'esprit lorsqu'on pense à la mathématicienne américaine Leila Schneps. Fille de physicien élevée sur la côte est des Etats-Unis dans une famille polyglotte, elle a commencé ses études à l'université d'Harvard où elle a suivi les cours du jeune Andrew Wiles (qui deviendra célèbre quelques années plus tard en démontrant le grand théorème de Fermat). Dans un récit volubile et particulièrement vivant, Leila Schneps revient ici sur son arrivée en France, au moment de sa thèse portant sur la théorie de Galois inverse. D'un tempérament qu'elle dit elle-même impulsif et très certainement passionné, elle évoque ses recherches plus récentes liées à l'usage, parfois erroné, des mathématiques et plus spécifiquement des statistiques dans les domaines de la justice ou de la médecine. Et c'est précisément à ce sujet que s'intéresse Adrien Rossille dans sa chronique « médiation scientifique » centrée sur le théorème de Bayes et l'usage des probabilités pour les décisions judiciaires. Amoureuse du raisonnement mathématique, Leila Schneps consacre aujourd'hui une grande partie de ses travaux à traquer les erreurs commises dans des études médicales ou des procès. La mathématicienne est aussi l'autrice, avec sa fille Coralie Colmez, d'un livre à succès et destiné au grand public sur ce thème : *Les Maths au tribunal. Quand les erreurs de calcul font les erreurs judiciaires* (Seuil, 2015). Elle rêve d'une société où chaque citoyen bénéficierait d'une éducation solide au « bon usage » du langage mathématique, pour mieux appréhender le monde.

Dans la dernière partie de l'émission, la mathématicienne revient sur sa rencontre clé avec une partie de l'œuvre du mathématicien Alexandre Grothendieck, puis avec l'auteur lui-même, dont elle décrit la personnalité à la fois brillante et énigmatique. Passionnée aussi par la littérature, et plus particulièrement par le roman policier, elle conclut ce podcast en évoquant une autre facette de son parcours... cette fois comme autrice de thrillers sous le pseudonyme de Catherine Shaw.



Pour aller plus loin

- La page personnelle de **Leila Schneps** à l'institut de mathématiques de Jussieu
- La page consacrée au livre de Leila Schneps **Les Maths au tribunal**. *Quand les erreurs de calcul font les erreurs judiciaires* (Seuil, 2015)
- La conférence de Florence G'Sell "**Décisions de justice et algorithmes**" lors de **la conférence sur l'intelligence artificielle** des 16 et 17 novembre 2021 à l'Institut Henri Poincaré

Générique



- Production : Hélène Delye pour l'Institut Henri Poincaré
- Chronique « médiation scientifique » : Adrien Rossille, Institut Henri Poincaré
- Direction des programmes et coordination : Marion Liewig, Institut Henri Poincaré
- Réalisation et mixage : Perle Production / Octopus studio de production sonore
- Musique et habillage sonore : Valentin Marinelli et Clément Barbier, Studio MBC



INSTITUT HENRI POINCARÉ - UAR839

Sorbonne Université / CNRS
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

HORAIRES

L'institut :

- lundi au vendredi de 8h30 à 18h,
- fermé les jours fériés.

Le musée - Maison Poincaré :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30,
- samedi de 10h à 18h,
- fermé le mercredi et le dimanche.